



Crowe Horwath™

Becouze

Membre indépendant de Crowe Horwath International

1 rue de Buffon
49100 Angers
Tél + 33 (0)2 41 31 13 30
Fax + 33 (0)2 41 31 13 33
becouze@becouze.com
www.becouze.com

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES
DE LA VENDEE

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2013

RAPPORTS
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SOMMAIRE

	<u>PAGES</u>
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	1 - 2
ETATS FINANCIERS	
. Bilan Actif-Passif	3 - 4
. Compte de résultat	5 à 7
. Annexe	8 à 12
 RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES	 13

**RAPPORT
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE LA VENDEE

Syndicat agricole régi par la loi du 21 mars 1884

Adresse : 71, boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE SUR YON

Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2013

Aux adhérents,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2012, sur :

- Le contrôle des comptes annuels du syndicat GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE LA VENDEE, tels qu'ils sont joints au présent rapport,
- La justification de nos appréciations,
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'Administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

1 - OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine du syndicat à la fin de cet exercice.

2 - JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Les subventions versées par les financeurs sont attribuées en fonction de critères particuliers qui s'inscrivent dans le temps. Nous avons revu les principes de rattachement des produits à l'exercice comptable retenus par le syndicat.
- Ces travaux n'ont pas révélé d'éléments significatifs de nature à remettre en cause les méthodes appliquées.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3 - VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier du Trésorier et dans les documents adressés aux membres de votre syndicat sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à ANGERS, le 5 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes
BECOUBE



S. GARNIER
Associée

Ce rapport comprend 12 pages.

BILAN COMPTABLE

3

ACTIF	BRUT	AMONT. PROV.	NET	% ACTIF	NET N-1	% ACTIF
CAPITAL SOUSCRIT NON APPELE						
Actif immobilisé						
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES :	1 565	1 496	69		486	
Frais d'établissement						
Frais de recherche et développement						
Concessions, brevets, licences, marques, procédés, droits et valeurs similaires						
Fonds commercial						
Autres	1 565	1 496	69		486	
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS CORPORELLES :	11 691	8 320	3 371	2	3 980	2
Terrains						
Constructions						
Instal. techniques, mat. et out. ind.	1 299	1 299				
Autres	8 792	7 021	1 771		3 980	
Immobilisations corporelles en cours	1 600		1 600			
Avances et acomptes						
IMMOBILISATIONS FINANCIERES :	15		15		15	
Participations	15		15		15	
Créances rattachées à des participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts						
Autres						
TOTAL I	13 271	9 815	3 455	2	4 481	2
Actif circulant						
Matières premières et autres approv.						
En-cours de productions: biens et services						
Produits intermédiaires et finis						
Marchandises						
AVANCES ET ACPTES VERSES /COMMANDES						
CREANCES :	145 007		145 007	73	151 058	82
Créances clients et cptes rattachés	144 101		144 101		143 731	
Autres	905		905		7 327	
Capital souscrit-appelé, non versé						
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT :						
Actions propres						
Autres titres						
DISPONIBILITES	48 532		48 532	25	28 799	16
TOTAL II	193 539		193 539	98	179 857	97
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE (III)	367		367		414	
CHARGES A REPARTIR S/ PLUS. EXERC. (IV)						
PRIMES DE REMB. DES OBLIGATIONS (V)						
ECARTS DE CONVERSION ACTIF (VI)						
TOTAL GENERAL (I + II+ III + IV + V + VI)	207 176	9 815	197 361	100	184 753	100

BILAN COMPTABLE

PASSIF	EXERCICE N		EXERCICE N-1	
Capitaux propres				
FOND ASSOCIATIF SANS DROIT DE REPRISE				
FOND ASSOCIATIF AVEC DROIT DE REPRISE				
ECARTS DE REEVALUATION				
RESERVES				
Réserve légale				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres				
Affectation au projet asociaatif				
REPORT A NOUVEAU	96 361	49	101 298	55
RESULTAT (excédent ou déficit)	3 479	2	-4 937	-3
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT				
PROVISIONS REGLEMENTEES				
TOTAL I	99 841	51	96 361	52
Provisions				
PROVISIONS POUR RISQUES				
PROVISIONS POUR CHARGES				
TOTAL II				
Fonds dédiés				
SUR SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT				
SUR AUTRES RESSOURCES				
TOTAL III				
Dettes				
EMPRUNTS OBLIGATAIRES CONVERTIBLES				
AUTRES EMPRUNTS OBLIGATAIRES				
EMPR. ET DETTES AUPRES DES ETS DE CREDIT				
EMPRUNTS ET DETTES FINANCIERES DIVERS				
AVANCES ET ACPTES RECUS/COMMANDES EN COURS				
DETTE FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES	35 731	18	23 969	13
DETTE FISCALES ET SOCIALES	61 790	31	64 422	35
DETTE SUR IMMOS ET COMPTES RATTACHES				
AUTRES DETTES				
TOTAL IV	97 520	49	88 391	48
PRODUITS CONSTATES D'AVANCE (V)				
ECARTS DE CONVERSION PASSIF (VI)				
TOTAL GENERAL (I + II + III + IV + V + VI)	197 361	100	184 753	100

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

PRODUITS D'EXPLOITATION	EXERCICE N	EXERCICE N-1
Ventes de marchandises	3 379	2 049
Production vendue (biens et services)	158 984	144 287
MONTANT NET DU CHIFFRE D'AFFAIRES	162 363	146 337
<i>Dont à l'exportation :</i>		
Report des ressources non utilisés des exercices antérieurs		
Production stockée		
Production immobilisée		
Subventions d'exploitation	136 674	133 201
Reprises sur provisions (et amort.), transferts de charges	18 179	19 334
Autres produits	1	
TOTAL I	317 216	298 872
CHARGES D'EXPLOITATION		
Achat de marchandises	3 381	1 654
Variation de stock		
Achat de matières premières et autres approvisionnements	3 678	4 143
Variation de stock		616
Autres achats et charges externes (*)	99 821	79 715
Impôts, taxes et versements assimilés	7 690	7 710
Salaires et traitements	139 409	136 817
Charges sociales	57 662	66 463
Dotations aux amortissements et aux provisions :		
Sur immobilisations: dotations aux amortissements	2 626	2 560
Sur immobilisations: dotations aux provisions		
Sur actif circulant: dotations aux provisions		
Pour risques et charges: dotations aux provisions		
Autres charges		
Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL II	314 268	299 679
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 948	- 808
* Y compris		
- redevances de crédit-bail mobilier		
- redevances de crédit-bail immobilier		

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

6

	EXERCICE N	EXERCICE N-1
1. RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)	2 948	- 808
QUOTE-PART DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN :		
Excédent ou déficit transféré (III)		
Déficit ou excédent transféré (IV)		
PRODUITS FINANCIERS :		
De participations		
D'autres valeurs mobilières et créances actifs immobilisés		
Autres intérêts et produits assimilés	256	484
Reprises sur provisions et transferts de charges		
Différences positives de change		
Produits net s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL V	256	485
CHARGES FINANCIERES :		
Dotations aux amortissements et provisions		
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change		
Charges nettes s/ cessions de valeurs mobilières de placement		
TOTAL VI		
2. RESULTAT FINANCIER (V - VI)	256	485
3. RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II +III -IV +V -VI)	3 204	- 323
PRODUITS EXCEPTIONNELS :		
Sur opérations de gestion	2 198	1 333
Sur opérations en capital		
Reprises sur provisions et transferts de charges		
TOTAL VII	2 198	1 333
CHARGES EXCEPTIONNELLES :		
Sur opérations de gestion	1 923	5 947
Sur opérations en capital		
Dotations aux amortissements et aux provisions		
TOTAL VIII	1 923	5 947
4. RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)	275	-4 614
Participations des Salariés aux Résultats (IX)		
Impôts sur les Bénéfices (X)		
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)	319 670	300 689
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)	316 191	305 626
EXCEDENT OU DEFICIT	3 479	-4 937

COMPTE DE RESULTAT COMPTABLE

7

Evaluation des contributions volontaires en nature	EXERCICE N	EXERCICE N-1
PRODUITS		
Bénévolat	6 932	6 215
Prestations en nature		
Dons en nature	2 500	2 500
TOTAL	9 432	8 715
CHARGES		
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite des biens et services	2 500	2 500
Personnel bénévole	6 932	6 215
TOTAL	9 432	8 715

ANNEXES

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2013 dont le total est de 197 361 €, et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un résultat de 3 479 €.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2013 au 31/12/2013.
Les notes ou tableaux ci après font partie intégrante des comptes annexes.

REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes annuels de l'exercice ont été établis selon les normes définies par le plan comptable général et conformément aux dispositions des différents règlements comptables (CRC n°99-03)

Les conventions générales comptables ont été appliquée dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base :

- Continuité de l'exploitation,
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice sur l'autre,
- Indépendance des exercices.

Et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode dite des coûts historiques.

Ne sont mentionnées dans l'annexe que les informations à caractères significatifs.

A - METHODES COMPTABLES

► Immobilisations Corporelles et incorporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat augmenté des frais accessoires) ou à leur coût de production après déduction des rabais, remises et escomptes de règlement.

Les frais accessoires représentent l'ensemble des coûts engagés pour mettre l'immobilisation en place et en état de fonctionner. Ils sont obligatoirement immobilisés.

Coût d'entrée des immobilisations	Incorporelles / Corporelles	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	
	Financières	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	
Acquisition ou production d'immo.	Intérêts d'emprunts spécifiques	Frais d'acquisition (droits de mutation, honoraires, frais d'actes, ...)	Charge	X
			Immobilisation	

► Amortissements et dépréciation de l'actif

Les amortissements sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- Matériel de bureau : 1 à 3 ans,
- Matériel informatique : 1 à 3 ans,
- Mobilier : 1 à 3 an

► Frais d'établissement

Les frais de constitution, de transformation et de premier établissement sont passés :

En charges	X
En immobilisations	

► **Participations, Titres immobilisés, Valeurs mobilières**

Les titres de participation sont évalués à leur coût d'acquisition y compris les frais accessoires.

La valeur d'inventaire des titres correspond à la valeur d'utilité pour l'entreprise. Elle est déterminée en fonction de l'actif net de la filiale, de sa rentabilité et de ses perspectives d'avenir. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

► **Stocks**

Evaluation des stocks acquis :

<input checked="" type="checkbox"/>	Premier entré, premier sorti
<input type="checkbox"/>	Coût moyen unitaire pondéré
<input checked="" type="checkbox"/>	Dernier prix d'achat

Les produits fabriqués sont valorisés au coût de production en éliminant le coût de la sous-activité.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute déterminée suivant les modalités indiquées ci-dessus et le cours du jour est effectué lorsque cette valeur est supérieure à l'autre terme énoncé.

► **Créances**

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Le cas échéant, les créances clients font l'objet d'une provision calculée sur la base du risque de non recouvrement.

► **Produits et charges exceptionnels**

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

► **Engagements de retraite et indemnités assimilées**

<input type="checkbox"/>	Provisions au passif (méthode préférentielle)
<input checked="" type="checkbox"/>	Informations en annexe

► **Contrats à long terme et travaux en cours**

<input type="checkbox"/>	Comptabilisation à l'avancement (méthode préférentielle)
<input type="checkbox"/>	Comptabilisation à l'achèvement

► **Subvention d'investissement**

<input type="checkbox"/>	Etalement sur plusieurs exercices
<input type="checkbox"/>	Comptabilisation immédiate en produits.

B- NOTES SUR LE BILAN.

► Immobilisations brutes

Immobilisations	Valeur brute début	Augmentation	Diminution	Valeur brut fin
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 565			1 565
Total immobilisations incorporelles	1 565			1 565
Terrains				
Constructions				
Installat° techniques, matériels et outil.	1 299			1 299
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport				
Autres immobilisations corporelles	8 792	1 600		10 392
Total immobilisations corporelles	10 091	1 600		11 691
Immobilisations financières	15			15
TOTAL GENERAL	11 671	1 600		13 271

► Amortissements

Amortissements	Cumul début exo	Augmentation	Diminution	Cumul fin exo
Fonds commercial				
Autres immobilisations incorporelles	1 079	417		1 496
Total immobilisations incorporelles	1 079	417		1 496
Terrains				
Constructions				
Installat° techniques, matériels et outil.	1 299			1 299
Installat° générales, agencements				
Matériels de transport				
Autres immobilisations corporelles	4 811	2 209		7 021
Total immobilisations corporelles	6 110	2 209		8 320
TOTAL GENERAL	7 189	2 626		9 816

► Variation des fonds associatifs

	Début exercice	Augmentation	Diminution	Fin exercice
Fonds associatifs				
Réserves				
Report à nouveau	101 298		-4 937	96 361
Résultat N-1	-4 937		4 937	
Résultat en instance d'affectation		3 479		3 479
	96 361	3 479		99 840

► Échéances des créances à la clôture de l'exercice

Créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé			
Créances de l'actif circulant	145 007	145 007	
Charges constatées d'avance	367	367	
TOTAL	145 374	145 374	

► Échéances des dettes à la clôture de l'exercice

Dettes	Montant brut	A 1 an au plus	de 2 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts et dettes assimilées				
Fournisseurs et comptes rattachés	91 779	91 779		
Autres dettes	5 741	5 741		
Produits constatés d'avance				
TOTAL	97 520	97 520		

► Charges à payer incluses dans les postes du bilan

11

Charges à payer	A la clôture	A la clôture N-1
Intérêt des emprunts et dettes		
Avances et acomptes reçus		
Fournisseurs factures non parvenues	2 900	
Rég. dettes fiscales et sociales à payer		
Dettes sur immobilisations		
Autres charges à payer		
Produits constatés d'avance		
TOTAL	2 900	

► Produits constatés d'avance

Produits constatés d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Produits d'exploitation		
Produits financiers		
Produits Exceptionnels		
TOTAL		

► Charges constatées d'avance

Charges constatées d'avance	A la clôture	A la clôture N-1
Charges d'exploitation	367	
Charges financières		
Charges Exceptionnelles		
TOTAL	367	

C- AUTRES INFORMATIONS

► Effectif moyen

Effectif	Hommes	Femmes	Effectif total	Effectif équiv. temps plein
Cadres		1.00	1.00	1.00
Employés		7.00	7.00	4.54
Ouvriers				
Apprentis				
TOTAL		8.00	8.00	5.54

► Droit individuel à la formation

La loi du 4 mars 2004 ouvre pour les salariés des entreprises françaises un droit à la formation d'une durée de 20 heures minimum par an cumulable sur une période de 6 ans. Les dépenses engagées dans le cadre de droit individuel à la formation (D.I.F.) sont considérées comme des charges de la période et ne donnent pas lieu à comptabilisation d'une provision

Le nombre d'heures de formation correspondant au cumul des droits acquis par les salariés s'élève au 31/12/2013 à 368 heures (dont droits non demandés au titre du DIF : 368 heures).

► **Engagement de retraite**

Les engagements de l'entreprise en matière d'indemnités de départ à la retraite calculées suivant la méthode rétrospective tenant compte des dispositions de la Convention Collective, des probabilités de vie et de présence dans l'entreprise, et d'une actualisation financière n'ont pas été évalués puisque, selon la composition de l'effectif, ne présentent pas d'incidence significative.

► **Rémunérations allouées aux dirigeants et aux membres des organes de direction**

Les rémunérations des membres des organes d'administration, de direction, de surveillance, ont représenté un montant de 6932 euros.

► **Mode de valorisation des contributions volontaires**

Bénévolat valorisé sur la base de 88.15 € par jour (soit un taux horaire de 12.60 €)
Remboursement km : 0.36 €/km

**RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES CONVENTIONS REGLEMENTEES**

GROUPEMENT DES AGROBIOLOGISTES DE LA VENDEE

Syndicat régi par la loi du 21 mars 1884

Adresse : 71, boulevard Aristide Briand

85000 LA ROCHE SUR YON

*Rapport Spécial du Commissaire aux Comptes sur les conventions réglementées
Réunion de l'Assemblée Générale relative à l'approbation des comptes de l'exercice clos
le 31 décembre 2013*

Aux adhérents,

En notre qualité de Commissaire aux Comptes de votre syndicat, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient, selon les termes de l'article R. 612-6 du Code de commerce, d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie Nationale des Commissaires aux Comptes relative à cette mission.

CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention passée au cours de l'exercice écoulé à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale en application des dispositions de l'article L. 612-5 du Code de commerce.

Fait à ANGERS, le 5 mars 2014

Le Commissaire aux Comptes
BECOUBE



S. GARNIER
Associée